



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 5 décembre 2022 à 19h00

PRESENTS : MM. MUFFAT Sophie, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, CAVET Carole, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, GEROUDET David, GEROUDET Francis, RAMEL Benoît, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

SECRETARE DE SÉANCE : Mme BAUD Nadine

Madame la Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 novembre 2022.

Les membres du conseil municipal approuvent le compte rendu à l'unanimité.

2. FINANCES

❖ EMPRUNT - BUDGET Eau et Assainissement :

Plusieurs propositions nous ont été faites notamment par le CA des Savoies, le CDC, la Caisse d'épargne.

La proposition retenue à l'unanimité par le conseil municipal est celle de la Caisse d'Epargne. Emprunt de 200 000 € sur 25 ans à taux variable indexé sur le livret A + 0,30 %.

Frais de dossier 200 €.

❖ Prescription caution GAEC LES CHOUCAS :

Le GAEC LES CHOUCAS était locataire de l'alpage de l'Aulp jusqu'au printemps 2010. Suite à un litige et aux vues de l'état des lieux au moment du départ, la caution, qui s'élève à 1500 €, n'a jamais été remboursée au GAEC LES CHOUCAS.

Il convient d'acter la prescription de cette caution.

Le Conseil Municipal valide cette décision.

❖ Admissions en non-valeur (ANV) - BUDGET Eau et Assainissement :

Factures d'eau : 708,16 €

Le Conseil Municipal valide cette décision d'admission en non-valeur. Dans le cas où des recouvrements interviendraient après cette décision, les sommes seront bien comptabilisées en recettes.

❖ Décisions modificatives au budget (DM) :

Budget EAU et ASSAINISSEMENT : DM 2

+ 2100 € au compte 6541 (chapitre 65) : créances prescrites (2021 et 2022)

+ 1300 € au compte 6815 (chapitre 68) : provisions pour créances douteuses.

- 3400 € au compte 61523 (chapitre 11)

Budget ZAC du Village d'Arbroz : DM 1

Article 3555, chapitre 010 : - 220 000 €

Article 3555, chapitre 040 : + 220 000 €

Budget principal : DM 3

+ 600 € au compte 681 (chapitre 68) : provisions pour créances douteuses.

- 600 € au compte 615221 (chapitre 011)

Le conseil Municipal valide ces décisions modificatives au budget.

3. URBANISME

❖ Examen des dossiers en cours :

Permis de construire :

SCCV CHAMOUE VII	Route des Grainetiers	Construction 2 chalets	En cours d'instruction
Mme GULATI	Route des Avorzis	Modificatif	En cours d'instruction
Mme BARROW	Route des Avorzis	Modificatif	En cours d'instruction

Déclaration préalable :

Mr Aubert	Route de la Mériver	Pose d'une palissade	En cours d'instruction
-----------	---------------------	----------------------	------------------------

4. QUESTIONS DIVERSES

• Foncier :

Mr DOWNS nouveau propriétaire de la Scierie du Moulin veut faire l'échange d'une parcelle de 191 m² avec une parcelle de la Commune de la Côte d'Arbroz. Réflexion sur la parcelle à échanger, une proposition doit être faite à Mr DOWNS.

• Conseil d'école du 21 novembre 2022 :

Présentation des nouveaux membres

Bilan des effectifs : 21 élèves en Maternelle, 27 élèves en Élémentaire

Prévisions effectifs 2023 : 48 élèves.

Les effectifs des deux écoles sont en baisse et donc à surveiller.

Une fermeture de classe dans l'école des primaires est envisagée mais doit être discutée entre les conseils municipaux de la Côte et d'Essert-Romand.

Visite de l'inspectrice d'académie le 15/12/2022.

Absentéisme scolaire :

A souligner, depuis la rentrée scolaire de septembre, le taux d'absentéisme est important en classe maternelle (environ 14 %) d'habitude, il est de 6 %.

30 minutes d'activité physique quotidiennes :

Mise en place par l'éducation nationale de 30 minutes d'activité physique quotidienne pour les élèves du primaire afin de lutter contre la sédentarité et l'obésité, engagement de l'éducation nationale.

Evaluation d'école :

Mise en place d'une évaluation de toutes les écoles de France, dans les 5 ans. L'école maternelle sera évaluée cette année.

Présentation des projets pédagogiques :

Maternelle : projet annuel sur les contes, sortie au musée paysan, sortie au théâtre, cycle natation en février/mars.

Elémentaire : sortie théâtre pour les CE1-CE2 et CP-CM, cycle natation, cycle patin.

Projet de classe découverte printemps 2023 au Grand-Bornand, coût 9 315 €.

Un programme « savoir rouler à vélo pour les CM » doit être mis en place. Une réflexion doit être menée quant à la mise en place de ce programme qui doit se faire en situation c'est-à-dire sur route avec des accompagnateurs agréés.

- L'Association des Maires de Haute Savoie soutient la récupération des bouchons en plastiques pour les personnes en situation de handicap.

Prochain conseil municipal : **Lundi 16 janvier 2023 à 19h00.**

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h00.

Le Maire,
Sophie MUFFAT



Le secrétaire,
Mme Nadine BAUD

